



PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU SYNDICAT CHEVALIN D'AJOIE DU VENDREDI 15 MARS 2024 A 20H00 A L'AUBERGE SAINT-HUBERT A MORMONT

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée
2. Nomination des scrutateurs
3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 10 mars 2023
4. Rapport de Présidence et de gestion
5. Comptes 2023 et rapport des vérificateurs des comptes
6. Budget 2024
7. Échéances 2024
 - a) Concours cantonal
 - b) Tests en terrain
 - c) Concours des poulains
8. Admissions et démissions
9. Programme d'activités 2024
10. Divers et imprévus

1. Ouverture de l'assemblée générale

Le Président ouvre l'assemblée générale à 20h15 et remercie chacun de sa présence. Il donne connaissance des personnes excusées. Une petite vingtaine de personnes participent à notre assemblée générale. Il demande une minute de silence en mémoire de Martial Laville, membre décédé, ainsi que pour les proches de nos membres qui sont décédés durant l'année écoulée.

Il donne connaissance à l'assemblée de l'ordre de jour. Aucune modification n'est demandée.

2. Nomination des scrutateurs

Les scrutateurs nommés par l'assemblée sont Madame Christine Girardin et Monsieur Gabriel Schenk.

3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 10 mars 2023

Le procès-verbal de la dernière assemblée générale, qui a été publié sur notre site internet, est approuvé à l'unanimité. Aucune modification n'est demandée. Le Président remercie la gérante pour la rédaction de ce procès-verbal.

4. Rapport de Présidence et de gestion

Le Président laisse l'honneur aux dames et donne la parole à la gérante afin qu'elle donne connaissance à l'assemble de son rapport de gestion 2023.

La gérante donne donc connaissance à l'assemblée des résultats des effectifs pour l'année 2023 qui sont remontés pour les tests en terrain par rapport à 2022 et plutôt stables pour les concours de poulains. En effet, les tests en terrains ont été repourvus de 62 jeunes chevaux (36 à Damvant et 26 au Mont-de-Coeuve) pour nos deux tests en terrain (contre 45 en 2022) et les concours des poulains ont accueilli une centaine de poulains (69 à Damvant et 32 à Rocourt). Elle donne également les résultats du concours cantonal qui a vu 10 élèves-étalons être primés en 2023 sur les 25 inscrits. Elle encourage les éleveurs à continuer sur cette lancée afin de maintenir ces bons effectifs dans le futur. Pour en terminer avec les chiffres, la gérante informe également l'assemblée que le Syndicat compte actuellement 114 membres (contre 124 en 2022). Elle rappelle également les délais d'inscription pour les tests en terrain : 22 mars 2024 pour le test en terrain de Damvant du 06 avril 2024 et 19 avril 2024 pour le test en terrain du Mont-de-Coeuve du 04 mai 2024. Elle profite également d'avoir la parole pour faire un petit rappel concernant les décomptes de primes car certains éleveurs n'ont pas encore compris ; depuis l'année dernière les décomptes de primes sont effectués et versés en 2x (soit, un premier pour les primes poulains FSFM début mars et un second pour le reste des primes, soit TET et autres, début avril). Elle redonne ensuite la parole au Président.

Le Président entame son rapport en évoquant nos tests en terrains qui sont toujours idéalement repourvus. Il informe l'assemblée de la problématique liée à la nouvelle formule pour réserver les installations du Mont-de-Coeuve, soit l'ouverture des réservations mi-août pour l'année suivante. Il se pourra donc que nous rencontrions quelques problèmes à l'avenir pour nos réservations du test en terrain et celui du concours des poulains. Il revient ensuite sur la journée d'hier (jeudi 14 mars 2024) durant laquelle s'est déroulée le concours cantonal au Manège de Chevenez. La qualité des élèves-étalons étaient au rendez-vous et quatre étalons adultes ont été présentés. Il mentionne ensuite les comptes de notre Syndicat qui sont revenus dans le vert et affichent un bénéfice cette année (voir chapitre « comptes 2023 » ci-dessous) contrairement au fâcheux déficit que nous avons enregistré en 2022. Il remercie ensuite les personnes qui contribuent au bon fonctionnement de notre Syndicat, notamment en tant que bénévoles lors de nos manifestations diverses. Il félicite également les éleveurs et naisseurs de notre Syndicat pour leurs bons résultats lors de l'approbation des étalons à Avenches. 4 étalons sur 7 approuvés étaient en propriété d'un éleveur de notre Syndicat et 2 sont nés chez des éleveurs du Syndicat. Il félicite et remercie Mario Gandolfo et Ismaël Vuillaume pour leur récente intervention sur RFJ quant à la situation actuelle du cheval franches-montagnes. Il revient sur les chiffres annoncés par la gérante et mentionne à nouveau que les naissances de poulains dans notre Syndicat sont globalement stables. Il donne ensuite quelques informations à l'assemblée, notamment concernant l'armée italienne qui est à la recherche de chevaux franches-montagnes ainsi que concernant l'assemblée des délégués de la FSFM qui aura lieu le 17 avril prochain et durant laquelle Mario Gandolfo sera présenté au poste de membre du comité de la FSFM en remplacement de Jean Froidevaux. Il en profite pour remercier Mario Gandolfo pour son engagement. Enfin, le Président félicite les cavaliers et meneurs de notre Syndicat pour leur performance durant l'année 2023. Il remercie les organisateurs du Derby de St-Martin ainsi que des Promotions CH et le gymkhana de l'Ecurie des Couleurs. Il rappelle à l'assemblée qu'il est important de soutenir ces manifestations. Il remercie également Mario Gandolfo pour la journée de cours d'attelage qui avait été mise sur pied par notre Syndicat en avril 2023 et qui avait rencontré un franc succès. Pour terminer, le Président remercie les membres de son comité qui donnent de leur temps et de leur énergie pour tirer en avant notre Syndicat et œuvrer à son bon fonctionnement.

5. Comptes 2023 et rapport des vérificateurs des comptes

La gérante donne connaissance à l'assemblée du résultat des comptes pour l'année 2023. Ceux-ci présentent un joli bénéfice de CHF 1'210.70. Le total des actifs se monte à CHF 40'498.21. Le rapport des vérificateurs des comptes est ensuite lu par Esther Beer devant l'assemblée et les membres, à l'unanimité, approuvent les comptes ainsi présentés.

6. Budget 2024

Le budget 2024 présente des recettes pour CHF 130'465.00 et des dépenses pour CHF 129'930.00, d'où un bénéfice présumé de CHF 535.00.

Le budget ne faisant pas état d'autres remarques, il est accepté à l'unanimité.

7. Echéances 2024

Le Président donne connaissance des échéances 2024 à retenir, à savoir :

- ✓ Concours cantonal Chevenez : Jeudi 14 mars 2024 ;
- ✓ Test en terrain Damvant : Samedi 06 avril 2024 ;
- ✓ Test en terrain Mont-de-Coeuve : Samedi 04 mai 2024 ;
- ✓ Concours des poulains Damvant : Samedi 17 août 2024 ;
- ✓ Concours des poulains Rocourt : Vendredi 23 août 2024 ;
- ✓ Promotions CH Mont-de-Coeuve : Lundi de Pentecôte 20 mai 2024 ;
- ✓ Gymkhana Ecurie des Couleurs : Dimanche 23 juin 2024 ;
- ✓ Derby de Saint-Martin : Dimanche 03 novembre 2024.

8. Admissions et démissions

Les démissions suivantes ont été enregistrées pour l'année 2024 :

- Josy Oeuvray ;
- Pascal Glatz ;
- Jean-Pierre Choulat ;
- Gérard Guédat ;
- Isaline Rossé-Noirjean ;
- Jean-Paul Gschwind ;
- Fabienne Vermot-Desroches ;
- Rolf Amstutz.

Une admission a été enregistrée :

- Dominique Krähenbühl.

Elle est accueillie par acclamation.

9. Programme d'activités 2024

Mario Gandolfo prend la parole pour évoquer la journée mise sur pied par notre Syndicat et qui concerne un cours de toilettage, modèle et allures. Ce cours se déroulera le dimanche 14 avril 2024 dès 09h00 chez Mario Gandolfo à Fregiécourt. Jean-Marc Laville et & Pierre-André Froidevaux animeront la partie modèle et allures durant la matinée avec une introduction effectuée par Emilie Beuret-Boillat, notamment sur le thème du poulain virtuel. L'après-midi sera réservé au cours de toilettage qui sera dispensé par Nicolas Froidevaux. Un repas sera pris en commun sur place à midi. Cette journée est offerte par le Syndicat pour ses membres. Inscriptions et renseignements auprès de Mario Gandolfo.

Le Président rappelle également à l'assemblée que notre Syndicat est ouvert à toutes propositions pour l'organisation de journée en tout genre pour nos membres.

10. Divers et imprévus

Mario Gandolfo revient sur l'annonce qui a été faite hier (jeudi 14 mars 2024) lors du concours cantonal par Roger Biedermann, représentant de la République et Canton du Jura, concernant la diminution des primes test en terrain dès l'année prochaine.

Le Président informe également l'assemblée que notre Syndicat a rédigé un courrier à la FSFM concernant la problématique liée au Haras National Suisse. Mario Gandolfo rajoute également qu'une séance a eu lieu tout récemment entre des conseillers nationaux et aux états, Andreas Aebi (président FSFM) et des représentants de l'OFAG à ce sujet.

Le Président informe ensuite l'assemblée que l'assemblée générale de la Fédération Juraissienne d'élevage chevalin (FJEC) aura lieu le mercredi 3 avril prochain. Notre Syndicat dispose de plusieurs cartes de vote qui seront remises à nos membres au début de cette assemblée. Tous nos membres sont donc les bienvenus.

Le Président informe encore l'assemblée qu'aura lieu l'assemblée des délégués de la Fédération Suisse du Franches-Montagnes (FSFM) le 17 avril prochain. A ce sujet, David Protti informe l'assemblée de notre requête pour la modification de l'article 35 des statuts de la FSFM formulée auprès de la FSFM et qui fera l'objet d'une votation lors de cette prochaine assemblée des délégués. Mario Gandolfo donne ensuite des explications complémentaires concernant notre demande de modification de l'article 35 des statuts.

Mario Gandolfo remercie ensuite le comité pour sa candidature au comité de la FSFM en remplacement de Jean Froidevaux. Il donne connaissance de ses motivations et de ses projets s'il est élu. Il lui tient à cœur de défendre les intérêts de tous. Le Président le remercie pour son engagement.

Guy Juillard demande des informations complémentaires quant à notre requête de modification de l'article 35 statuts. Mario Gandolfo lui fournit les informations demandées.

Le Président invite ensuite les membres qui le souhaitent à nous soumettre leurs éventuelles idées de requêtes.

David Protti évoque notre projet de sortie au Salon de l'agriculture de Paris en février 2025 pour les membres qui désireraient déjà bloquer la date. De plus amples informations à ce sujet seront communiquées ultérieurement.

Eric Stegmann donne un compte rendu de la journée de promotions CH qui a lieu le lundi de Pentecôte 29 mai 2023. Il remercie les bénévoles. Il donne ensuite la parole à Mario Gandolfo qui donne connaissance des comptes 2023 qui affichent un bénéfice de CHF 1'344.55. Eric Stegmann informe également de la démission de Christine Girardin après de fidèles et très longues années au comité des promotions CH et la remercie pour son dévouement.

Emilie Huguelet donne à son tour un compte rendu de la journée du Derby de St-Martin qui a eu lieu le dimanche 05 novembre 2023. Le mauvais temps a malheureusement conduit à des nombreuses annulations mais la cantine a malgré tout été bien remplie pour le repas de midi. Aucun accident n'est à déplorer et tout s'est bien passé. La prochaine édition aura lieu le dimanche 03 novembre 2024.

Le Président remet ensuite aux heureux propriétaires présents leur cadeau photo du concours des poulains 2023 qui ont été réalisés par la photographe Lucie Heusler. Lucie Heusler est chaleureusement remerciée pour son magnifique travail.

Enfin, le Président informe l'assemblée que les rapports 2023 de l'élevage chevalin dans le Canton du Jura sont à leur disposition.

Le chapitre des divers et imprévus n'étant plus autrement utilisé, le Président met un terme à cette assemblée générale. Il est 21h10.

Le repas est ensuite pris ensemble dans la bonne humeur.

Damvant, le 24 mars 2024.

Au nom du Syndicat chevalin d'Ajoie

Le Président, Pascal Chapuis :

La Gérante, Lena Travers-Perera :